
Stéphanie LE BRIZ, Géraldine VEYSSEYRE, *Approches
du bilinguisme latin-français au Moyen Âge :
linguistique, codicologie, esthétique.*

Dominique Billy



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/rlr/2702>

DOI : 10.4000/rlr.2702

ISSN : 2391-114X

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Édition imprimée

Date de publication : 21 avril 2015

ISSN : 0223-3711

Référence électronique

Dominique Billy, « Stéphanie LE BRIZ, Géraldine VEYSSEYRE, *Approches du bilinguisme latin-français au Moyen Âge : linguistique, codicologie, esthétique.* », *Revue des langues romanes* [En ligne], Tome CXIX N°1 | 2015, mis en ligne le 18 mars 2020, consulté le 13 mai 2021. URL : <http://journals.openedition.org/rlr/2702> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/rlr.2702>

Ce document a été généré automatiquement le 13 mai 2021.



La *Revue des langues romanes* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Stéphanie LE BRIZ, Géraldine VEYSSEYRE, *Approches du bilinguisme latin-français au Moyen Âge : linguistique, codicologie, esthétique.*

Dominique Billy

RÉFÉRENCE

Stéphanie LE BRIZ, Géraldine VEYSSEYRE, *Approches du bilinguisme latin-français au Moyen Âge : linguistique, codicologie, esthétique*. Études réunies par, Brepols, 2010, « Collection d'Études médiévales de Nice » 11, 522 p., 20 fig.

- 1 L'introduction ne manque pas de faire le rapprochement avec l'intrusion de l'anglais dans les usages du français, dans une approche aussi sensible aux similarités que celle-ci présente avec la confrontation du latin et du français au Moyen Âge qu'à ce qui les oppose, évoquant les analogies frappantes qui rapprochent les clercs médiévaux des cadres des multinationales, rapprochement qui va bien au-delà de son aspect humoristique. L'affiliation linguistique du latin et du français a contribué à retarder l'émergence d'une conscience linguistique claire de leur identité respective comme ne cessent de le montrer les travaux d'un M. Banniard, prise de conscience qui ne se ferait pas avant le XIII^e siècle : ce retard se manifesterait ainsi tant dans les rares écrits théoriques tels que l'*Historia gothica* de Rodrigo Jiménez de Rada que dans la confection de glossaires plus aboutis et rationnels à travers lesquels la démarcation des deux langues en confrontation n'est pas accomplie, où manque notamment une conception nette de la traduction qu'on ne peut manquer de relier à une maîtrise imparfaite et variable des langues compilées. Les douze études ici rassemblées offrent des approches variées liées aux spécialités des différents auteurs, accordant une place privilégiée à la codicologie plus à même de révéler la perception médiévale du bilinguisme, et les

textes étudiés sont suffisamment diversifiés par leurs thématiques et leur chronologie pour illustrer de façon exemplaire la diversité des usages des auteurs ou des copistes, voire des imprimeurs, et les multiples problèmes posés par l'utilisation du bilinguisme et du plurilinguisme au Moyen Âge, du XII^e au XVI^e siècle, sur un corpus représentatif allant des psautiers bilingues copiés en Angleterre à un recueil de *Louenges* imprimé par Michel Le Noir. On remarquera toutefois que les textes religieux dominent très nettement alors que la poésie lyrique profane n'y est pas représentée, pour ne pas parler de la poésie narrative¹.

- 2 Les contributions sont regroupées en trois parties qu'A. Gondreux, dans les conclusions qu'elle donne à l'ouvrage, rapproche des distinctions que Dante opère dans le premier livre du *De vulgari eloquentia*. La première, « Penser le bilinguisme au Moyen Âge : lexicque et traductions » en regroupe quatre. P. Nobel étudie le statut du français dans le glossaire latin-français du ms. de Montpellier, Bibl. Univ., Section de médecine H110, en se fondant plus spécialement sur les mots commençant par C et I de ce recueil monumental, après un bref mais intéressant aperçu sur la lexicographie médiévale antérieure au XIV^e siècle, en une approche typologique et fonctionnelle illustrée d'exemples. Ce glossaire qui présente divers régionalismes du Nord de la France daterait des années 1370-1380. Il en existerait une autre copie conservée à la Bibl. royale de Stockholm. Il compilerait en les traduisant des articles de l'*Elementarium* de Papias et du *Catholicon* de Jean Balbus, eux-mêmes résultats de la compilation de sources diverses, mais son auteur fait preuve d'une piètre connaissance du latin, ce qui a dû plus d'une fois dérouter le copiste. Dans « Le lexicque de la civilisation romaine du Moyen Âge : de la diglossie à l'interlinguisme », F. Duval se livre à des réflexions stimulantes sur la question des latinismes et de leur intégration linguistique qui l'amènent à parler d'"interlinguisme", voire d'"interlexique", plutôt que de "code mixing", concept qui rendrait mieux compte de ces néologismes qui sont à mi-chemin des deux langues, dont les traductions de textes consacrés à la civilisation romaine se trouvent parsemées, tels que *velites*, *asser*, *penates*, mais aussi de l'ambiguïté des formules *jouste le latin/ selon le latin*, avec un degré variable d'acclimatation des latinismes, sur la base d'exemples tels qu'*asile* (temple de Romulus chez Pierre Bersuire et Raoul de Presles) ou *pretexte* dans la *Cité de Dieu* de Raoul de Presles. Dans « Latin et textes scientifiques français : bilinguisme, ignorance ou terminologie ? », J. Ducos esquisse une réflexion sur la cohabitation lexicale du latin et du français dans le discours scientifique (fonction mnémotechnique ou argumentative de l'étymologie où la référence au latin peut servir à fixer un cadre théorique à la représentation du réel), soulignant la diversité des usages du latin en fonction des disciplines et de la destination des textes, avant d'exposer la démarche particulière de Nicole Oresme dans son *Livre du ciel*. Dépourvue de commentaires linguistiques, cette traduction du livre d'Aristote effectuée en 1377 illustre la volonté de l'auteur de faire du français une langue de savoir pleine et entière, le latin pouvant ressortir d'une volonté d'asseoir l'autorité du discours du philosophe grec. A.- Fr. Leurquin-Labie s'interroge sur « les conditions et les causes » de la *Vie de benoite Christine* (fin XV^e siècle), traduite d'un original de Thomas de Cantimpré, commandée par Philippe le Bon, dont elle donne pour la première fois l'édition avec le texte latin en regard, montrant que la traduction reste très littérale, au point de compromettre sa compréhensibilité, avec de nombreux calques lexicaux et syntaxiques qui posent le problème des compétences requises pour sa réception, d'autant que l'absence en regard du texte latin rend douteuse l'hypothèse d'une traduction d'apprentissage. L'édition est suivie d'un glossaire des termes obscurs,

soit parce qu'ils sont absents des dictionnaires d'ancien et de moyen français, soit qu'ils n'y figurent pas avec le même sens.

- 3 La seconde partie, « Aménager le bilinguisme au Moyen Âge : cohabitation matérielle et syntaxique des deux langues », est davantage centrée sur des aspects formels et syntaxiques. Les psautiers les plus anciens copiés en Angleterre (XII^e siècle) que présente Ch. Ruby, d'où sont exclus les psautiers commentés et le psautier rimé de Londres, British Libr., Harley 4070, témoignent chez les moines de l'usage de l'anglo-normand comme auxiliaire du latin. L'auteur donne un inventaire de son corpus qu'elle décrit selon une typologie distinguant les deux psautiers trilingues, les psautiers bilingues parallèles, ceux à versets alternés, ceux à traduction interlinéaire illustrés de deux exemples dont la présentation enchaîne curieusement avec celle du psautier unilingue d'Oxford, Bodleian Libr., Douce 320, traduit de la version gallicane, qui constitue vraisemblablement le texte le plus ancien du corpus. Le contenu des psautiers, leur réception et leur destination variée, extra-liturgique, sont ensuite examinés : livres d'éducation, d'apprentissage et d'étude dans des milieux polyglottes. Texte latin et traduction anglo-normande y sont disposés en colonnes parallèles, la seconde recourant à un système graphique plus élaboré avec des diacritiques qui témoignent d'une volonté de bien restituer la prononciation de la langue vernaculaire considérée comme un "auxiliaire du latin" et non un simple substitut, pour ne pas dire un parent pauvre. N. Bériou s'attache à débusquer « les traces écrites de la parole vive des prédicateurs » dans une étude appuyée d'exemples variés de sermons des XIII^e-XIV^e siècles, considérant que la syntaxe latine de ces textes indique que le français devait jouer un rôle beaucoup plus important dans leurs sermons que ce que suggère sa marginalisation dans les si nombreux sermons modèles qui nous sont parvenus : brouillons, copies de mémoire, *reportationes* d'auditeurs témoignent de la complexité du problème, selon l'intention d'assurer ou non la compréhension des destinataires et la volonté plus ou moins manifeste d'afficher la compétence linguistique de leurs auteurs. F. Vielliard s'attache à l'examen de la "grammaire de la mise en page", selon le mot de G. Hasenhor, à travers la riche tradition manuscrite qu'a connue la traduction en vers décasyllabiques des *Disticha catonis* par Jean Le Fèvre (38 mss du XV^e siècle), montrant que son traducteur visait l'apprentissage du latin à travers la diffusion de la morale, comme le *Theodelet* traduit de *l'Ecloge Theoduli* dans le même mètre, texte qui lui est du reste associé dans quelques mss, choix significatif puisque le moraliste use de l'octosyllabe dans ses autres œuvres sur des thématiques variées mais différentes. Les copistes accompagnent souvent cette traduction de l'original latin, au point qu'un de ses utilisateurs, estimant sans doute avoir acquis la maîtrise linguistique nécessaire, se permet d'effacer le texte français. I. Vedrenne-Fajolles donne la typologie et la hiérarchie des usages variés que Martin de Saint-Gilles fait du latin dans une traduction commentée des *Aphorismes* d'Hippocrate conservée dans un *unicum* du début des années 1360, avec des études en quelque sorte prélexicographiques qui portent davantage sur les *realia* que sur les lexies.
- 4 Cette partie se termine avec un article de S. Le Briz et G. Veysseyre sur la composition et la réception de la lettre bilingue de Grâce de Dieu au Pèlerin dans *Le Pèlerinage de l'âme* de Guillaume de Digulleville, lettre composée de 24 huitains d'octosyllabes qui alternent vers français et latins en un texte unifié sur les plans tant rhétorique que typographique, à l'exception d'un ms. qui recourt à l'encre rouge pour le latin, disposition qui a parfois amené à des interventions de vers. Les auteurs décrivent soigneusement ce poème complexe de 3 8 huitains structurés par un acrostiche

(plutôt un “acrostrophe”) qui le signe, dont les vers français et latins partagent au sein de chaque strophe les mêmes terminaisons par-delà les langues : les séries françaises *royne, orine, vie, philosomie, s'acorde, orde*, etc., sont respectivement juxtaposées à celles latines de *fine, medicine, consciencie, facie, sorde, concorde*, etc. Les auteurs en déduisent quelque peu hâtivement que ces séquences étaient homophones : « À la faveur de la prononciation du latin à la française, on constate que les finales en “-ure” (...) étaient prévues pour se prononcer avec un [œ] labialisé à la finale, pour les mots latins comme pour les mots français » [318, n. 134], mais cette concordance phonologique n'est pas soutenable, moins parce que Guillaume distingue clairement le positionnement des deux langues que parce qu'il associe aux terminaisons latines en *e* tout aussi bien des oxytons français en *é* que des paroxytons : ainsi, à côté de *Royne/ lat. fine* de la première strophe, on a *dominé/ lat. domine* ou *miné/ lat. ruine* dans la dixième ; parce qu'une même strophe peut mettre en rapport des mots français en *e* atone tel que *crie* ou en *é* tonique tel que *charié* avec *lat. die, hodie* (str. VII). La strophe que les auteurs visent dans leur note mêle du reste forme tonique (*enduré*) et formes paroxytones (*forfaiture, espure, cure*), à ceci près qu'il y a dans ce cas un problème d'interprétation, qui rejoint du reste les observations générales des auteurs, qui donnent « *endure* » [298], non *enduré*, dans une lecture qui fait abstraction autant que faire se peut des vers latins considérés comme une strate secondaire dans la structuration du texte, au motif que le latin « se trouve régulièrement cantonné à des fonctions syntaxiques facultatives » [294], et l'on trouve un problème semblable pour le v. 55 :

p. 295 (texte de l'éd. Stürzinger) Annexe III, p. 344 et 346

v. 1645 et 1647 : A son tour chascune crie : « Trop a vesqu, trop charrie ! » Trad. : <i>Chacune s'écrite à son tour: « Il a vécu trop longtems, son char est trop lourd ! »</i>	vv. 53-56 : A son tour chascune crie: << A moy l'avras sans nul sejour ! >> « <i>Quid facimus tota die ?</i> ». Trop a vescu, trop charié, <Mourir te fault, n'y a destour> <i>Vertatur currus hodie.</i>
vv. 1729 et 1731 :	vv. 137-140 :
Longuement ta forfaiture,	Longuement ta forfaiture, <Ay soustenu, et
Que ne t'amendes, endure.	durement>
Trad. : <i>Cela fait longtems que je</i>	<i>Sustinui et jam dure</i>
<i>supporte ton forfait, ton refus de</i>	Que ne t'amendes <i>enduré</i> ; <Si te soubmés
<i>t'amender.</i>	a jugement>
	<i>Nec subicis te culture !</i>

- 5 Pour en revenir à la question phonologique, comment expliquer la juxtaposition de *chose* et *lat. pro se* (vv. 39/40) ou *autre note* et *lat. pro te* (vv. 41/42) d'un côté, mais *n'en a esté* et *lat. penes te* (vv. 61/62) de l'autre ? Cette versification particulière est fondée sur le principe de la *paritas syllabarum* dans lequel Faral voyait un trait normand, mais qui, dans le cadre de l'octosyllabe, ne peut pas ne pas être rapprochée du *Breviari d'Amor* de Matfre Ermengau dont l'isosyllabisme “arythmique” s'expose aux mêmes problèmes que le poème de Guillaume. Elle a du reste suscité l'incompréhension de divers copistes qui ont cherché à retoucher le texte pour le plier au principe qui s'était partout ailleurs

imposé de l'isosyllabisme accentuel, ce que facilitait l'évolution linguistique, avec en particulier le développement du génitif prépositionnel, mais aussi celui des articles ou l'explicitation du pronom sujet. Si l'on tient compte de ce facteur d'altération des vers romans, il apparaît que les modifications et altérations qu'ont pu connaître les vers latins témoignent surtout d'une compréhension plus limitée de ces parties. Les auteurs accordent une attention particulière à la version de deux mss sur lesquels ils ne donnent pas d'autres précisions semble-t-il que leur cote. Celui de Bruxelles, KBR, 11065-11073 a réécrit le texte de la lettre en le contractant fortement dans une version française unilingue en des huitains dont les deux rimes unilingues sont nettement différenciées (*ine, in; ie, ont*, etc.); celui de Paris, BnF, fr. 1138 l'accompagne d'une traduction des vers latins en une disposition qui autorise la lecture suivie des seuls vers français. Les auteurs se croient obligés de donner le texte en annexe sous deux formes, au cas où le lecteur n'aurait pas compris que le texte original se lit dans sur les colonnes impaires du ms. (dont la disposition est beaucoup plus claire que leur transcription), et que la version unilingue française se lit dans les seules lignes impaires.

- 6 La troisième partie, « Jouer du bilinguisme au Moyen Âge : “un problème d'esthétique médiévale” », réunit les trois dernières contributions. Dans « Deux théâtres, deux bilinguismes », J.-P. Bordier s'appuie sur les thèses d'A.E. Knight et Y. Cazal relatives à l'utilisation des langues vulgaires dans les drames en latin, ou celle du latin dans les drames en français pour avancer au gré de l'examen des différents textes concernés quelques suggestions montrant qu'il est possible d'aborder le bilinguisme comme une ressource de l'art théâtral, ce dont nous n'aurions pas cru que l'on puisse douter. Ce qui frappe est l'incertitude qui s'attache à bien des emplois des langues vernaculaires dans les drames latins, là où l'usage inverse du latin dans les drames français se laisse beaucoup plus facilement appréhender au travers d'usages diversifiés allant de la rédaction du paratexte aux critiques du pédantisme des clercs et à la satire du clergé en passant par les jeux linguistiques qu'on peut trouver dans la moralité du *Grand Dominé et du Petit* de Jean de Le (non La) Motte récemment publié³. M.-L. Savoye montre que les modifications apportées par les copistes au texte des *Matines de la Vierge* de Martial d'Auvergne, dont le titre est révisé par les imprimeurs qui préfèrent parler de louanges, n'affectent pas le bilinguisme, quelle que soit l'extension des séquences latines qui sont parfois réduites à des mots isolés : même le *quam* exclamatif substitué à son équivalent français se trouve préservé. Le recueil est vraisemblablement inspiré d'un livre d'heures déterminé (Paris, Bibl. Mazarine, 491) dont l'auteur met en évidence les parallèles tout en montrant que Martial s'en libère assez rapidement, puisant largement dans la *Legenda aurea* quand ce n'est pas dans le *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais. À propos de l'emploi du huitain rimé ababbcbc que Martial utilise dans sa méditation sur l'*Ave Maria*, il est affirmé que l'auteur des *Arrêts d'Amour* aurait juxtaposé à la poétique du psaume celle de la ballade, mais c'est là introduire une erreur de perspective, car cette strophe est aussi celle de la complainte depuis Oton de Granson, et elle féconde jusqu'à la poésie dramatique médiévale en passant par le *Petit Testament* de Villon : l'absence de refrain autant que la tonalité propre à ce genre de textes est sans ambiguïté. La comparaison avec d'autres *Heures* en français met en relief la volonté de Martial de fusionner les deux langues, contrairement à la juxtaposition qui se rencontre dans Paris, Bibl. Mazarine, 509 (prem. moitié xv^e s.) ou le procédé du manuscrit glosé imprimé par Antoine Vérard en 1499 (Paris, BnF, Vélins 2235). L'emploi de quelques mots issus du vocabulaire juridique « montre que Martial va chercher dans sa diglossie essentielle ce que la langue française manque à lui fournir ». L'auteur voit

dans la formation de certains néologismes absolus (*contempner*) ou relatifs (*circonvoisins*, *lignee optime*, *fructifere*) « une forme détournée de bilinguisme ». G. Gros se penche sur « l'insertion du texte latin dans la prière poétique en français » à propos des *Louenges de Notre Dame* dans le texte publié par Michel Le Noir au début du XVI^e siècle, et plus particulièrement sur quatre des pièces qu'il contient dont l'une, *La Vierge ou j'ay mis m'esperance*, repose sur une alternance de vers latins et français que l'auteur désigne improprement comme "poème farci" [413], dont on ne sait trop si elle remonte au deuxième quart du XIV^e siècle comme il est dit, ou bien peut-être au XIII^e siècle puisqu'elle se trouve également dans un ms. plus ancien : rien ne dit en effet si cette dernière copie est une copie d'origine ou un ajout tardif, mais on la trouve répertoriée dans la bibliographie révisée de Raynaud⁴. Il s'agit nettement d'une chanson (pieuse) comme le prouve la constance du genre des rimes sur les huit couplets qui composent la version la plus ancienne comme celle dont Gros donne le texte en annexe. Le texte de Michel Le Noir procède à un remaniement, avec l'abandon de quatre couplets et l'insertion d'un nouveau, les autres subissant diverses altérations par modernisation ou incompréhension. Les autres pièces étudiées sont des paraphrases : l'*Ave Maria* bien connu de Molinet qui s'attire quelque moquerie de la part de M.-L. Savoye pour son goût de l'équivoque [409], que l'auteur présente sous le titre « L'incipit strophique » (il s'agit de seize quatorzains glosant le texte latin décomposé en autant de fragments par lesquels chacun débute⁵) ; une *Oraison a Notre Dame* curieusement dite *en champt royal* qui est une pièce strophique déclinant la première partie de l'*Ave Maria* en acrostiche ; un *Salve Regina* « en françoys », de Jean Lemaire de Belges, auquel l'auteur avait déjà consacré diverses pages, mais dont la forme demeure toujours aussi mystérieuse du fait d'une description peu satisfaisante et d'une édition des quelques strophes présentées où les alignements (sauf en début de vers, naturellement) et tracés brisés de l'original se perdent, la seule illustration, partielle, se limitant à la seule première strophe (la première fois reproduite en noir et blanc, où l'acrostiche est typographiquement occulté [430], contrairement à ce qui apparaît dans la reproduction en couleurs donnée en fin d'ouvrage [518]).

- 7 Le recueil est complété d'un index des noms et des œuvres, un index des cotes de mss et des références d'imprimés anciens. Une vingtaine de reproductions de pages de mss parfaitement imprimées illustrent différents articles. L'ensemble est accompagné d'une bibliographie d'une vingtaine de pages, divisée en trois sections : approches théoriques, approches historiques (rapports entre français et latin au Moyen Âge), approches élargies (« d'autres langues, plus de deux langues, plus tard, plus loin »), qui constitue une somme de références actualisée sur le sujet, si l'on met de côté là encore l'ignorance des secteurs lyrique et narratif⁶.

NOTES

1. Elle est également absente de la bibliographie où on pourrait ajouter, p. ex. : C. Galderisi, « Greffe et plurilinguisme dans la littérature médiévale : réflexions sur l'écriture mixtilingue dans les poèmes de Charles d'Orléans », *Écrire aux confins des langues. Actes du Colloque de Mulhouse*,

30, 31 janvier et 1^{er} février 1997, éd. J. Bem et A. Hudlett, Mulhouse, Centre de recherche sur l'Europe littéraire, Université de Haute-Alsace, 2001, p. 106-120 ; J. F. García Bascuñana, « Traduction et plurilinguisme au xv^e siècle : à propos de Charles d'Orléans », *Actes du xxv^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes*, Innsbruck 2007, éd. M. Iliescu, H. Siller-Runggaldier et P. Danler, Berlin et New York, de Gruyter, 2010, t. 1, p. 565-573 ; C. E. Leglu, *Multilingualism and Mother Tongue in Medieval French, Occitan, and Catalan Narratives*, Penn State University Press, 2010 ; M. Zink, « Plurilinguism, Hermeticism, and Love in Medieval Poetics », *Comparative Literature Studies*, 32 (1995), p. 112-130.

2. L'expression est d'U. Mölk et F. Wolfzettel, *Répertoire métrique de la poésie lyrique française des origines à 1350*, Munich, Fink, 1972, p. 28-29.

3. A. Hindley et G. Small, « Le *Ju du Grand Dominé et du Petit* : une moralité tournaisienne inédite du Moyen Âge tardif (fin xv^e début xvi^e siècle). Étude et édition », *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, 80 (2002), p. 413-456.

4. G. Raynauds *Bibliographie des altfranzösischen Liedes*, Erster Teil, neu bearbeitet und ergänzt von H. Spanke, Leiden, E. J. Brill, 1955, n° 227a.

5. La référence donnée n. 37 (p. 420) est erronée : il s'agit du t. II de l'édition Dupire, et le texte se termine p. 498.

6. On ne comprend par contre pas trop ce que viennent y faire les éditions des comptes des consuls de Montferrand de R. A. Lodge.